

DECLARATION DES PERFORMANCES
N° CPR-DoP-FR-125

1 - Code d'identification unique du produit type	MW-EN 13162-T5-DS(70,90)-CS(10)30-PL(5)200-WS-WL(P)-MU1-AFr40
2 - Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant	Isolation thermique des bâtiments (ThIB)
3 - Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, § 5 du règlement n°305/2011	ROCKWOOL FRANCE S.A.S., 111, rue du Château des rentiers, 75013, Paris, France
4 - Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'Annexe V du règlement n°305/2011	AVCP système 1 pour la réaction au feu des produits et AVCP système 3 pour les autres caractéristiques.
5 - Cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée	EN 13162+A1 : 2015
6 - Organisme(s) notifié(s)	ACERMI (1163) ; LNE (0071)
7 - Performances déclarées	Se référer au tableau 1 ci-dessous (NPD : Aucune performance déterminée)

Tableau 1 - Performances déclarées

Caractéristiques essentielles		Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance thermique	4.2.1 Résistance thermique m.K/W et conductivité thermique W/(m.K) 4.2.3 Epaisseur	Voir tableau 2 0,038 T5	EN 13162+A1 : 2015
Réaction au feu	4.2.6 Réaction au feu	A1	
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	4.2.7 Caractéristiques de durabilité ^{a)}	A1	
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	4.2.1 Résistance thermique m.K/W et conductivité thermique W/(m.K) ^{b)} 4.2.7 Caractéristiques de durabilité ^{c)}	Voir tableau 2 0,038 DS (70,90)	
Résistance à la compression	4.3.3 Contrainte de compression ou résistance à la compression 4.3.5 Charge ponctuelle	CS(10)30 PL(5)200	
Résistance à la traction/flexion	4.3.4 Résistance à la traction perpendiculairement aux faces ^{d)}	NPD	
Durabilité de la résistance à la compression contre le vieillissement/la dégradation	4.3.6 Fluage en compression	NPD	
Perméabilité à l'eau	4.3.7.1 Absorption d'eau à court terme 4.3.7.2 Absorption d'eau à long terme	WS WL(P)	
Perméabilité au passage de la vapeur d'eau	4.3.8 Transmission de la vapeur d'eau	MU1	
Indice de transmission aux bruits d'impact (pour les sols)	4.3.9 Raideur dynamique 4.3.10.2 Epaisseur, d _L 4.3.10.4 Compressibilité, c 4.3.12 Résistance à l'écoulement de l'air, AF _{ri}	Voir tableau 2 NPD NPD AFr40	
Absorption acoustique	4.3.11 Absorption acoustique	Voir tableau 2	
Indice de l'isolation directe au bruit aérien	4.3.12 Résistance à l'écoulement de l'air, AF _{ri}	AFr40	
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	4.3.13 Emission de substances dangereuses ^{e)}	NPD	
Combustion avec incandescence continue	4.3.15 Combustion avec incandescence continue ^{e)}	NPD	

^{a)} Pas de variation en ce qui concerne les propriétés de réaction au feu des produits en laine minérale. Les performances de réaction au feu de la laine minérale ne diminuent pas avec le temps. La classification Euroclasse du produit est liée au contenu organique, et ne peut pas augmenter avec le temps.

^{b)} La conductivité thermique des produits en laine minérale ne change pas avec le temps, l'expérience a montré que la structure de fibre est stable et que la porosité ne contient pas d'autre gaz que l'air de l'atmosphère.

^{c)} Pour la stabilité dimensionnelle de l'épaisseur uniquement.

^{d)} Cette caractéristique concerne également la manipulation et l'installation.

^{e)} Une méthode d'essai est en cours d'élaboration et lorsqu'elle sera disponible, la norme sera modifiée

DECLARATION DES PERFORMANCES
N° CPR-DoP-FR-125

Tableau 2

Epaisseur (mm)	Résistance thermique (m.K/W)	Raideur dynamique	Absorption acoustique
50	1,30	NPD	NPD
55	1,40	NPD	NPD
60	1,55	NPD	NPD
65	1,70	NPD	NPD
70	1,80	NPD	NPD
75	1,95	NPD	NPD
80	2,10	NPD	NPD
85	2,20	NPD	NPD
90	2,35	NPD	NPD
95	2,50	NPD	NPD
100	2,60	NPD	NPD
105	2,75	NPD	NPD
110	2,85	NPD	NPD
115	3,00	NPD	NPD
120	3,15	NPD	NPD
125	3,25	NPD	NPD
130	3,40	NPD	NPD
135	3,55	NPD	NPD
140	3,65	NPD	NPD

Les performances du produit identifié au point 1 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 3.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Rafael RODRIGUEZ
Président ROCKWOOL FRANCE S.A.S.


Rafael Rodriguez (Oct 23, 2024 16:18 GMT+2)

A Paris, le 31/05/2024